



**Pour maintenir tous les emplois dans l'informatique,
Pour garantir le niveau de rémunération,**

**Le SNUI et SU. au Trésor appellent à l'action dans
les CSI et les DIT.**

A la Comptabilité Publique, les Départements Informatiques du Trésor sont engagés dans l'action depuis plusieurs semaines. Confrontés à la fusion de l'éditique en un site unique, les agents réclament de pouvoir rester dans la sphère informatique et le maintien de leur rémunération (primes comprises).

A **Lyon**, la très forte grève du 18 novembre a rassemblé plus de 80% des agents. Reconduite plusieurs jours, l'action est maintenant centrée sur la grève nationale du 10 décembre.

A **Nice**, le 29 novembre, l'assemblée générale des personnels du DIT a appelé à la grève nationale du 10 décembre prochain. La venue du DGCP ce jour là au DI de **Montpellier** motive l'appel à la grève. Lundi 13, des HMI intersyndicales sont prévues à **Nantes** et **St-Nazaire** sur l'éditique. La nécessité d'une action nationale, avec tous les DIT et s'inscrivant dans la durée est soulignée par les agents. Les agents des DIT de **Lyon, Bordeaux, Caen, Chalons en Champagne, Strasbourg, ACCT** et **Lille** se sont réunis et ont fait connaître leur détermination pour entrer dans un mouvement d'ampleur nationale.

Aux Impôts, les Centres de Services Informatiques multiplient les actions pour la défense de l'emploi et pour que la DGI tienne ses engagements.

A **Marseille**, les agents ont immédiatement cessé le travail mardi 30 novembre en découvrant le mensonge des responsables administratifs : il ne devait pas y avoir de mutations d'office en 2005, et finalement l'administration force deux agents à partir ! En assemblée générale intersyndicale, il a été décidé de limiter le temps de travail des journées encadrant la grève nationale du 13/12 en ne pointant que pendant la plage fixe.

Les agents se sont adressés à la hiérarchie pour qu'elle respecte sa première parole.

Dans les services d'assistance, l'explosion des charges de travail a motivé la grève du vendredi 3 décembre à **Lyon** (100%) et **Strasbourg** (83%). A **Angers**, le directeur a dû « passer sur le corps » des agents visés par les mutations d'office. En fait, ils avaient disposé, par terre, des affichettes symbolisant les personnes, représentées avec leur n° DGI. A **Amiens**, la directrice de l'informatique a été accueillie par les agents qui portaient un badge « Non aux mutations d'office ». Le tract « Alerte au CSI de Nevers » dénonce la mutation forcée d'un agent en septembre 2005 alors qu'il y avait des vacances d'emplois en 2004. A **Versailles**, une pétition circule pour exiger un véritable dialogue social et pour l'arrêt des suppressions d'emplois.

D'autres actions sont en cours dans les CSI, notamment à l'occasion des CTPS sur l'emploi. Des HMI se tiennent sur tous les sites.



Paris, le 6 décembre 2004